

## 15ème législature

<b>Question N° :</b> <b>45019</b>	De <b>Mme Michèle Tabarot</b> ( Les Républicains - Alpes-Maritimes )	<b>Question écrite</b>
<b>Ministère interrogé</b> > Solidarités et santé		<b>Ministère attributaire</b> > Santé et prévention
<b>Rubrique</b> >enfants	<b>Tête d'analyse</b> >Lutte contre la mortalité infantile	<b>Analyse</b> > Lutte contre la mortalité infantile.
Question publiée au JO le : <b>29/03/2022</b> Date de changement d'attribution : <b>21/05/2022</b> Question retirée le : <b>21/06/2022</b> (fin de mandat)		

### Texte de la question

Mme Michèle Tabarot appelle l'attention de M. le ministre des solidarités et de la santé sur l'évolution très préoccupante de la mortalité infantile en France ces dix dernières années. De récentes études confirment en effet que la situation s'est nettement dégradée depuis 2012 portant le taux de mortalité infantile à 3,56 pour 1 000 soit une augmentation de 7 pour cent. Les mêmes études lui apprennent que 1 200 décès d'enfants de moins de 1 an pourraient être évités si ce taux était équivalent à celui constaté dans les pays nordiques. Ainsi, la France, qui se trouvait parmi les bons élèves sur le plan international il y a 30 ans, perd progressivement du terrain et s'éloigne des pays les plus performants en ce domaine. Aussi, elle souhaiterait qu'il puisse lui faire savoir les causes de cette détérioration de la mortalité infantile et les mesures qui pourraient être prises pour répondre à cet enjeu majeur en matière de recherche, d'actions de prévention et de capacités de prise en charge.